

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 128

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan
Autor: Camfranc, M du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^e année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^e année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol
cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771
1793-1809

(Suite).
1797

L'abbé Blaumont, autrefois jésuite, qui faisait tant de bien aux braves chrétiens de notre pays a été pris et arrêté le 14 mars à 4 heures du matin chez M. Paul à Courtemaiche. Il y avait pour faire cette arrestation quinze grenadiers, cinq cuirassiers et sept archers, tous bien armés. Ils ont conduit aussitôt leur prisonnier contre Colmar pour y recevoir sa punition.

Voilà comme on arrange notre pays et les prêtres qui s'y trouvent !

L'abbé Lémâne était missionnaire avant la révolution, et un homme de grand esprit. Il est revenu à Porrentruy dans le courant de juin 1797 après avoir été représentant du peuple pendant trois années. (C) Il se conduit comme un chien à l'égard des filles. Sa taille est d'environ 4 pieds : il le visage long, la tête chauve, de grands yeux, et il est bossu. Il a toutes les belles qualités d'un chien.

La paix entre la France et l'Autriche a été annoncée à Porrentruy le 3 mai, par douze coups de canon, entre 7 et 8 heures du soir. Le jour suivant, à 4 heures du matin, on a tiré encore vingt quatre coups de canon ; à une heure après midi, on a encore tiré douze coups, et on a sonné

(*) Lémâne sortait du Conseil des Cinq Cents ensuite d'élimination par le sort : il entra en décembre au directoire du département du Mont-Terrible.

Feuilleton du Pays du Dimanche 26

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il en était là, le brillant Boëslas !

Et tandis qu'il cherchait à oublier dans l'abrutissante ivresse, sa victime, après de longues semaines de danger et de souffrance, revenait lentement à la vie. La fièvre causée par la blessure était enfin tombée et Marie-Alice regardait, avec douceur, Alba et Mme de Guinto, qui s'empressaient près d'elle.

Mlle Hedjer, agile et gracieuse, allait et venait par la chambre, apportant les tisanes et les potions aux heures indiquées. Elle s'était révélée une admirable garde-malade ; et, main-

la grande cloche pendant un quart d'heure. Ce soir, chacun doit illuminer, et il y aura un grand bal à l'hôtel de ville pour tous les bons citoyens et républicains. (*)

La livre de chandelles coûte douze sols de Bâle, 13 mai 1797. Ce que c'est que la liberté !

La maladie du gros bétail continuant à s'introduire dans notre pays, on a obtenu par grâce spéciale de nos braves maîtres et citoyens à la maison commune, la permission de mettre dehors la Notre Dame des Années pendant neuf jours. Les gens de Courtedoux sont aussitôt arrivés en procession ; mais, à l'instant même, les gendarmes ont fermé la porte de l'église de St Pierre et ont arrêté le maire (C) qu'ils ont conduit en prison jusqu'à définition de cause.

Voilà la belle liberté que nous avons !

15 mai. La maladie du gros bétail est très répandue dans presque tout le pays, principalement à Porrentruy. Courtedoux, Rocourt. Tous les jours, on en perd quelques pièces. Le beurre se vend douze sols de Bâle ; la livre de sucre vingt quatre batz et tout à proportion, excepté le grain qui coûte vingt sols de Bâle le pain.

On donne quatre batz de change pour un gros écu.

Le 5 juin on vend publiquement tout le mobilier, linge, couvertures, matelas, paillasses des hôpitaux de la nation à Porrentruy.

Nous sommes continuellement obligés de loger des soldats ou des voituriers, toujours pour un mois ou quinze jours, en leurs fournissant le bois, le sel, et des légumes dans la soupe.

Sur la fin de mai et tout le long du mois de

(**) Même observation que ci-devant, sur la signification exacte des termes.

(**) D'après le journal de l'avocat Guélat, c'est le maître d'école qui avait été arrêté à l'église St Pierre. Il fut mis en liberté le lendemain.

tenant, que tout péril était écarté, c'était au tour d'Yvan de soigner la pauvre âme meurtrie de sa mère, de la panser par mille délicates tresses.

Depuis le voyage à la grotte de Lourdes, pas un jour son courage n'avait faibli. Il était toujours le même, doux, résolu, résigné. Comme ils sont rares sur terre ceux qui savent souffrir en silence, et accepter le sacrifice avec une soudre. Yvan était de ceux-là. Il tenait la résolution prise à la grotte de ne jamais montrer ses peines personnelles. N'est-ce pas une cruauté d'affliger inutilement ceux qui nous aiment ? Il voulait, dédaignant ses propres regrets, n'avoit d'autre rôle dans la vie que de consoler sa mère, d'adoucir ce cœur imprégné d'amertume, et d'y mettre le pardon qui conduit à Dieu. En agissant avec cet hérosme, il éprouvait combien est réelle cette vérité, qui a partout l'air d'un paradoxe : « Pour alléger son fardeau, aider les autres à porter le leur. »

En s'aidant de ses béquilles, très péniblement,

juin, il est tombé tant de pluie qu'on a perdu beaucoup de fourrage. Le raisin a manqué.

Il est fort à la mode que les femmes et les filles aillent tête nue, et laissent flotter leurs cheveux sur les épaules sans les attacher. Le 28 juillet 1797, Pierre Joseph L'hoste maréchal a été chercher une voiture de bois dans le ban de Courchavon. Après avoir déchargeé son bois devant sa maison, il a trouvé dans une grosse buche, une croix d'environ un pied et demi de hauteur sur un pouce de largeur, avec un piédestal magnifique. Cette croix est d'une couleur brune et d'une matière très dure, surtout le piédestal que l'on dirait formé par un nœud, tellement il est dur. C'est un hêtre d'environ 4 pieds de circonférence qui renfermait cette croix, laquelle touchait au cœur de l'arbre.

Il l'a exposée presque toute la journée sur une fenêtre, où tout le monde a pu la voir. (C)

Le 17 août, l'hôpital militaire établi au séminaire a été invité à diriger tous ses malades sur Belfort, avec les chirurgiens et les domestiques ou infirmiers.

La livre de beurre se vend de dix à quinze sols ; la douzaine d'œufs quatre batz, et toutes les autres denrées en proportion.

Il est arrivé une ordonnance de Paris dans le courant de juillet 1797 portant que tout prêtre émigré, ou tout autre particulier qui a quitté la France en 1793 ou 1794 et qui n'a pas porté les armes contre son pays, pouvait rentrer sans recevoir aucune peine. Il est rentré des milliers de ces émigrés ; les pauvres prêtres qui étaient à l'étranger sans bénéfice, sans payement des messes qu'ils célébraient, enfin dans la plus grande nécessité. Il y en a qui servaient de la boucheurs ; d'autres étaient garçons de boutiques ;

(*) L'avocat Guélat a consigné ce fait dans son Journal, et ajoute qu'on est accouru en foule des campagnes pour voir cette curiosité.

Il s'était approché du lit de la malade ; il avait pris les mains de sa mère, et la regardait tendrement. Et, dans ce long regard du fils, il y avait, tout à la fois, une expression de respect et de dévouement ardent.

Alba venait de quitter la chambre.

— Mon pauvre enfant ! balbutia la convalescente.

Elle attira Yvan contre sa poitrine, le serra de toute sa force, et ils pleurèrent ensemble, moitié de joie, moitié de douleur. Elle ne pouvait encore beaucoup parler ; mais elle ne se lassait pas de réjouir son regard par la vue de ce faible infirme, si fort moralement. Elle était fière de cette âme supérieure, que la souffrance n'avait pu aigrir ; de cet être, né si bon, qu'il ne voulait, pour se venger de son martyre, que prendre en pitié la martyre des autres. Lui se guérissait à l'aide d'un divin remède, qui était de consoler les affligés, d'aider les mises.

Elle se mit à lui sourire ; puis, de cette voix

d'autres mendiaient leurs pain de porte en porte. La plupart étaient en haillons, presque nus.

Voilà le sort qu'ils ont éprouvé dans leur émigration !

Au moment où ils étaient rentrés en France, voilà que le 10 septembre, il est venu un ordre que tout émigré devait quitter le territoire français dans le terme de quinze jours, sous peine d'être jugé à mort s'il était arrêté (').

Le vendredi 15 septembre à neuf heures du matin, on lit l'Ordonnance susdite relative aux prêtres et aux émigrés. Elle porte que tous ceux qui seront arrêtés après expiration de ce terme de quinze jours seront fusillés. (")

Voilà la sentence de ce pauvre monde !

Après ces quinze jours, on en a arrêté un grand nombre qui ont été conduits à Besançon : c'est là qu'ils devaient tous être conduits et fusillés. Chaque semaine deux ou trois étaient ainsi mis à mort.

L'abbé Voiard qui sous l'ancien régime était investi des fonctions de promoteur de l'officialité auprès du prince évêque de Bâle, est arrivé à Porrentruy le 1^{er} novembre, coiffé d'un bonnet portant une queue de renard qui lui descendait sur les dos. Il porte aussi la cadette, et ses cheveux sont retayés « à la citoyenne ». Il a cependant un visage bien maigre, long pâle, et ressemble à un véritable vagabond. C'est un homme de la taille de 5 pieds, 6 à 7 pouces.

Dans les mois de septembre et d'octobre, les souris se sont tellement multipliées dans les champs, qu'elles ravagent toutes les pommes de terre et les légumes, ainsi que cela a déjà eu lieu trois années auparavant.

Le 17 octobre à cinq heures du matin, la maison de Pierre Joseph Voëlin d'Alle, a été totalement brûlée avec les récoltes qu'elle contenait.

Le 19 octobre on a guillotiné un jeune homme de 19 à 20 ans, un allemand nommé Crommer, pour avoir maltraité un homme quoique celui-ci n'en soit pas mort. Son père a été fouetté en Suisse quinze jours auparavant.

Patrix le maçon a tué deux cochons gras publiquement sur la rue, le dimanche 3 décembre dans l'après midi. Voilà le fruit de la liberté !

Le couvent de Bellelay a été pris par les

(*) Ce redoublement de rigueur fut la conséquence immédiate de la révolution du 18 Fructidor (4 septembre 1797) qui fit entrer une majorité jacobine au Directoire Exécutif.

(**) Guélat confirme le fait sous date du 24 septembre de la manière suivante : « La route de Delémont et celle de Bellelay n'ont pas cessé d'être occupées pendant la nuit dernière et toute cette journée, par les personnes qui sortent des terres avec femmes et enfants... C'est une pitié de les voir partir. »

hésitante des malades qui ne font que renaître à l'existence :

— Dis-moi, Yvan, qu'est devenu celui qui a voulu m'ôter la vie ?

Une vive douleur se marqua sur le visage de l'infirmier.

— Mère, les remords l'accablent... Fou de désespoir, il est venu ici pour vous demander pardon... Il s'est jeté à mes pieds pour que je le laisse pénétrer jusqu'à vous. Son désespoir fait pitié... Puis, il n'a plus osé reparaitre.

Elle réfléchit un moment, et secouant sa tête encore douloureuse :

— Tu dis qu'il est venu me demander pardon ? Il est venu, plutôt, compter, sur mon visage, les marques des souffrances qu'il m'a fait endurer.

Il eût été content de voir mes yeux brûlés par les pleurs... Ah ! s'il pouvait soupçonner ce qu'il y a de désespoir dans mon cœur ?

Une flamme passa dans ses yeux.

Français le 15 novembre, avec tous les environs, l'Erguel, la Reuchenette, Bielne. (")

Nous avons notre citoyen Lémane, autrefois prêtre missionnaire, âgé d'environ cinquante ans, qui mène la vie la plus débordée. Il court après les filles, et il faut qu'il s'en procure à quel prix que ce soit. C'est un scandale d'entendre parler de ses œuvres. (")

(A suivre.)

Les lépreux chez nous

Nous devrions dire : à côté de nous, si tant est qu'il n'existe aucun lépreux en Suisse. Notre climat et notre air pur nous valent-ils ce privilège ?

Ce n'est pas le cas pour nos voisins puisqu'il est constaté qu'on y rencontre des personnes affligées de cette affreuse maladie. On croyait généralement que les lépreux n'existaient que dans les pays lointains, sous des ciels embrasés.

Une communication faite cette semaine, au Congrès international des œuvres catholiques qui se tient à Paris démontre le contraire.

Le R. P. dom Sauton, bénédictin, docteur en médecine a fait une émouvante communication en faveur de l'œuvre des Lépreux, à laquelle il a voué sa vie avec un admirable dévouement. On compte, a-t-il dit, actuellement plus de 400 lépreux en France, dont 150 à Paris.

Dom Sauton poursuit de plus en plus activement ses démarches pour arriver à construire un établissement spécial pour les lépreux aux environs de Paris.

Ajoutons qu'à la dernière séance de l'Académie de médecine à Paris, le Dr Metchnikoff qui étudie la fabrication du sérum anti-lépreux, a déclaré que ses premières expériences sont espérées qu'il est dans la bonne voie. Il a injecté du sang de lépreux à une chèvre, puis s'est servi du sérum de cet animal en injections sous-cutanées, à petites doses, à divers lépreux.

Après 2 ou 3 injections, on remarque chez les malades une amélioration sensible de l'état général et à l'analyse de leur sang, on constate une augmentation des globules et de la matière colorante.

(*) Le Directoire ayant décidé de revendiquer pour les annexer au département du Mont-Terrible toutes les contrées soumises à la domination du prince évêque de Bâle, les alliances et les traités de combourg-eoisie avec les cantons suisses, ne pouvaient plus les protéger plus longtemps. Cette prise de possession fut le prologue de l'invasion de la Suisse.

(**) Lémane avait renoncé à la prêtrise. Malgré l'exaltation de ses idées, l'histoire ne lui reproche point d'avoir versé le sang lors de la Terreur. Nous n'avons pas cru supprimer les réflexions de Nicol sur les défaillances morales de ce personnage : de pareilles chutes ne sont d'ailleurs pas rares chez les prêtres apostats de tous les temps.

— Oui, de désespoir ; mais plus encore d'aversion. Ah ! comme je le hais !

Yvan s'était péniblement agenouillé auprès du lit ; des larmes inondaient ses joues. Elle continuait :

— La haine me brûle et rien n'adoucira ma rancune. Chaque mot qui vient à mes lèvres est un mot de mépris, et ces mots d'aversion sont encore trop faibles pour exprimer tout ce que je voudrais lui dire d'insultant.

Oh ! le lâche ! me trahir ! m'abandonner ! Me ruiner ! et puis, quand j'ai voulu tarir le flot d'or, il a saisi son revolver.

Toutes les douleurs anciennes se réveillaient en ce cœur impitoyablement déchiré. Une rancune farouche luisait dans ses prunelles. Tout son sang méridional bouillonnait dans ses veines.

— Ce qu'il m'a fait endurer avec ses légères est inoubliable, et il a couronné ses perfidies par une tentative de meurtre !

Pour ne pas souffrir

Ce serait là un remède qui aurait du succès, n'est-ce pas, amis lecteurs, et qu'on paierait volontiers cher à la pharmacie.

On sait cependant que les opérations souvent les plus douloureuses se font sans douleur, grâce au chloroforme et à l'éther. Mais pendant l'opération, les patients dorment d'un profond sommeil et, au réveil, n'ont pas le moindre souvenir de ce qui s'est passé.

Il y avait donc encore un progrès à accomplir. C'était d'arriver à opérer sans douleur, mais le malade restant éveillé, suivant des yeux l'opération, y aidant quelquefois et causant avec son chirurgien.

Il paraît que ce progrès est accompli, tout au moins pour une moitié du corps.

En injectant un centimètre cube d'une solution de cocaïne à 2 pour cent dans le canal médiulaire au niveau de la cinquième vertèbre lombaire. M. Tuffier communiquait l'autre jour à l'Académie de médecine à Paris qu'il avait obtenu l'anesthésie complète de toute la partie inférieure du corps, rien n'étant changé dans la partie supérieure. Un homme auquel M. Tuffier coupait la jambe après une injection de ce genre, le regardait tranquillement faire, relevait lui-même son moignon et pendant qu'on sciait son fémur se plaignait seulement du bruit de la scie.

Il paraît aussi qu'une femme à qui M. Tuffier enlevait une portion du ventre, et à laquelle on demandait ce qu'elle ressentait, répondit : « Il me semble que quelque chose se décroche. » La patiente regrettait seulement de ne pas voir, car elle était étendue en position horizontale.

M. Tuffier a décrit, devant l'Académie, son procédé pour pratiquer l'injection cocaïnée. Il fait asseoir le malade au bord d'une table, l'avertit qu'il va ressentir une petite piqûre et qu'il ne doit pas bouger, puis il introduit une aiguille en platine de 9 centimètres de long au niveau de la cinquième vertèbre lombaire et attend qu'il s'écoule, par cette aiguille, un peu de liquide céphalo-rachidien, liquide jaunâtre et clair, facile à reconnaître. La sortie de ce liquide lui prouve qu'il est bien dans le canal médiulaire, au-dessous des membranes qui enveloppent la moelle épinière. Il ajuste alors la seringue à l'aiguille et fait l'injection.

M. Tuffier a pratiqué jusqu'à présent 63 opérations sur le ventre ou les membres inférieurs, après avoir insensibilisé les malades de cette façon, et n'a pas encore eu d'accidents.

Longuement, elle regarda Yvan, et la vue de ce fils, si cher, agenouillé devant elle, mêlant ses larmes aux siennes, mit un peu de douceur dans cette âme ulcérée. Son fils était sa vie ; l'avoir près d'elle, sous son regard lui était un besoin, comme de respirer, comme de dormir.

Yvan ne prononçait pas une parole ; mais il joignait les mains. On n'aurait pu dire s'il implorait. Il ne le savait pas lui-même. Toute son âme tendre était en révolte contre le meurtrier... Et ce meurtrier était son père !

Quel atroce combat dans ce cœur de fils ! Boleslas méritait la malédiction, mais un fils ne maudit pas ! Boleslas avait fait couler le sang d'une mère adorée ! mais, quand un père se frappe la poitrine avec désespoir, un fils peut-il lui répondre :

— Je refuse impitoyablement le pardon.

(La suite prochainement.)